

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERGERAC - 2401 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 27/05/2025 - 1369 - 2021 B 00197 - 898 091 111 - A Shepherd Company

A SHEPHERD COMPANY

ROUTE DU HAMEAU DE PECHARMANT
24100 BERGERAC

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 30/09/2023

GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC

Dépôt du : 27/05/2025

N° du Dépôt : 202514369

SIRENE : 898 091 444

N° de Gestion 2021 600494

certifiée conforme
à l'originale

J. W. Lopez

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Resultat	2
Annexes aux comptes annuels	13
<i>PREAMBULE</i>	13
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	13
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	14
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	15
Liste des Immobilisations	16
Liasse Fiscale	21

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A SHEPHERD COMPANY pour l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 43 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 523 251,58 Euros
chiffre d'affaires	57 982,97 Euros
résultat net comptable	-116 403,87 Euros

Fait à FARGUES ST HILAIRE
Le 21/02/2024

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet EURL EXPERTS ET SOLUTIONS

Signé électroniquement le 22/02/2024 par
Philippe Lasserre



Bilan et Resultat

A SHEPHERD COMPANY

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	390 610	4 726	385 886	25,30	386 250	24,70
Constructions	930 669	47 668	483 000	31,71	503 250	32,94
Installations techniques, matériel & outillage industriels	295 512	91 619	203 892	13,39	227 131	15,39
Autres immobilisations corporelles	11 392	3 604	7 788	0,51	8 634	0,56
Immobilisations en cours	2 319		2 319	0,15		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	80		80	0,01	80	0,01
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 230 581	147 617	1 082 964	71,19	1 105 344	74,24
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens	139 122		139 122	9,13	73 093	4,93
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	214 083		214 083	14,06	181 406	12,29
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	37 669		37 669	2,47	3 805	0,25
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	297		297	0,02	6 830	0,46
. Personnel	22		22	0,00		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 710		13 710	0,90	45 412	3,06
. Autres	1 516		1 516	0,10		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	33 869		33 869	2,22	66 950	4,51
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	440 288		440 288	29,30	377 496	25,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 670 869	147 617	1 523 252	100,00	1 482 840	100,00

A SHEPHERD COMPANY**BILAN PASSIF**

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,07	0,07
Ecart de réévaluation		
Réserves légales		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-63 814	-103
Résultat de l'exercice	-116 404	-63 711
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-179 218	-62 814
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	68 779	60 121
. Découverts, concours bancaires	4,52	4,25
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	1 600 831	1 422 656
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 925	51 378
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	2 340	3 696
. Organismes sociaux	4 848	3 803
. Etat, impôts sur les bénéfices	0,22	0,25
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 247	619
. Etat, obligations cautionnées	0,41	0,04
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 666	3 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,24	0,22
Autres dettes	835	
Instruments financiers à terme	0,25	
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	1 702 469	1 545 634
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 523 252	1 482 840

A SHEPHERD COMPANY

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	54 817		54 817	94,54	14 754	97,87	40 063	271,54	
Production vendue services	3 166		3 166	5,45	305	2,03	2 861	93,03	
Chiffres d'Affaires Nets	57 983		57 983	100,00	15 060	100,00	42 923	275,01	
Production stockée			98 707	170,29	123 923	822,66	-25 216	-20,34	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			15 308	26,40			15 308	N/S	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					27	0,18	-27	-100,00	
Autres produits			294	0,51	0	0,00	294	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			172 292	297,14	139 010	923,04	33 282	23,04	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 252	40,10	23 673	157,19	-421	-1,77	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			93 398	161,07	71 488	474,68	21 908	30,66	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 848	8,36	4 706	31,26	142	3,02	
Salaires et traitements			50 358	86,85	33 942	225,38	16 414	48,36	
Charges sociales			16 936	29,24	10 847	72,00	6 089	56,14	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			98 742	170,29	51 672	343,11	47 070	91,09	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			305	0,53	81	0,54	224	276,54	
Total des charges d'exploitation (II)			297 835	513,41	196 409	N/S	91 426	46,56	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-115 543	-199,26	-57 399	-391,13	-58 144	-101,29	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés			711	1,23	108	0,72	603	559,32	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			711	1,23	108	0,72	603	559,32	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-711	-1,23	-108	-0,71	-603	-559,32	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-IV+V-VI)			-116 254	-200,48	-57 507	-391,84	-58 747	-102,15	

A SHEPHERD COMPANY

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			11 000	73,84	-11 000	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			11 000	73,84	-11 000	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150	0,26			150	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			17 204	114,24	-17 204	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	150	0,26	17 204	114,24	-17 054	-99,17
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-150	-0,25	-6 204	-41,19	6 054	97,58
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	172 292	227,16	150 010	985,09	22 282	14,85
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	288 696	427,90	213 721	N/S	74 975	35,08
RÉSULTAT NET	-116 404	-100,75	-63 711	-429,04	-52 693	-82,70
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

A SHEPHERD COMPANY

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	380 610	4 725	385 885	85,33	386 250	24,70
2110000000 TERRAINS	336 116		336 116	88,07	336 116	22,67
2112000000 PLANTATIONS	54 494		54 494	3,68	31 681	2,14
2811000000 AMORT TERRAINS		2 090	-2 090	0,13	-888	-0,05
2811200000 AMORT PLANTATIONS		2 635	-2 635	0,18	-650	-0,02
Constructions	530 669	47 688	483 000	31,71	503 250	33,94
2131000000 CONSTRUCT.BATIMENTS	507 176		507 176	33,30	507 176	34,20
2135000000 INST.AGENC.CONSTRUCT	23 492		23 492	1,54	16 266	1,10
2813100000 AMORT.CONSTRUCTION		45 513	-45 513	-2,95	-18 547	-1,31
2813500000 AMORT.AGENC.CONSTRUCT		2 159	-2 159	0,13	-635	-0,03
Installations techniques, matériel & outillage industriels	285 512	81 619	203 892	13,33	227 131	15,32
2154000000 MATERIEL AGRICOLE	180 098		180 098	11,82	147 998	9,95
2154500000 MATERIEL VINIFICATION	100 294		100 294	6,58	93 708	6,35
2154700000 MATERIEL CONDITIONNEMENT	15 120		15 120	0,99	10 870	0,73
2815400000 AMORT MATERIEL CULTURE		59 335	-59 335	-3,98	-14 020	-0,94
2815450000 AMORT MATERIEL DE CHAI		27 852	-27 852	-1,82	-9 807	-0,68
2815470000 AMORT MATERIEL CONDITIONNEMENT		4 433	-4 433	-0,29	-1 817	-0,13
Autres immobilisations corporelles	11 392	3 604	7 788	0,51	8 634	0,58
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	1 508		1 508	0,10	450	0,03
2184000000 MOBILIER	9 885		9 885	0,65	8 885	0,57
2818200000 AMORT.MATERIEL DE TR		505	-505	-0,02	-339	-0,02
2818400000 AMORT. MOBILIER		3 100	-3 100	-0,19	-1 362	-0,09
Immobilisations en cours	2 319		2 319	0,15		
2310010000 TRAVAUX DANS LES VIGNES	2 319		2 319	0,15		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	80		80	0,01	80	0,01
2610000000 TITRES DE PARTICIPAT	80		80	0,01	80	0,01
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 230 581	147 617	1 082 964	71,10	1 105 344	74,54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens	139 122		139 122	9,13	73 093	4,93
3350000000 AVANCES AUX CULTURES	139 122		139 122	9,13	73 093	4,93
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	214 083		214 083	14,05	181 406	12,23
3500000000 STOCKS DE PRODUITS	214 083		214 083	14,05	181 406	12,23
Marchandises						
Avances & acomptes versées sur commandes						
Clients et comptes rattachés	37 669		37 669	2,47	3 805	0,26
4110000000 CLIENTS	37 669		37 669	2,47	3 805	0,26

A SHEPHERD COMPANY

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs	297		297	0,02	6 830	0,45
4010000000 FOURNISSEURS	297		297	0,02	6 830	0,45
· Personnel	22		22	0,00		
4210000000 PERS.REMUNERATIONS D	22		22	0,00		
· Organismes sociaux						
· Etat, impôts sur les bénéfices						
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 710		13 710	0,90	45 412	3,05
4456600000 TVA DEDUCT.S/ACHATS	270		270	0,02	522	0,04
4456700000 CREDIT DE TVA	3 012		3 012	0,20	34 506	2,33
4456450000 TVA A REGULARISER	10 409		10 409	0,68	10 364	0,70
4456600000 TVA S/FACT.NON PARVE	19		19	0,00		
· Autres	1 516		1 516	0,10		
4671600000 DEPENSES EN ATTENTE	1 516		1 516	0,10		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	33 868		33 868	2,22	66 950	4,51
5121000000 BANQUE CREDIT AGRICOLE	32 468		32 468	2,13	66 950	4,51
6300000000 CAISSE	1 401		1 401	0,09		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	440 288		440 288	29,56	377 496	25,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (I à V)	1 670 889	147 617	1 523 252	100,00	1 482 840	100,00

A SHEPHERD COMPANY**BILAN PASSIF**

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,07	1 000	0,07
10130000000 CAPITAL APPELE VERSE	1 000	0,07	1 000	0,07
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-63 814	-4,18	-103	-0,00
11900000000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-63 814	-4,18	-103	-0,00
Résultat de l'exercice	-116 404	7,65	-63 711	-4,29
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-179 218	-11,38	-62 814	-4,29
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	68 778	4,32	60 121	4,05
16410000000 EMPRUNT ETABLIS.CRED 798323	10 723	0,70	13 508	0,91
16420000000 EMPRUNT 805179	33 033	2,17	46 612	3,14
16421000000 PRET AGILOR 860187	25 024	1,54		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 600 831	105,09	1 422 656	95,94
45511000000 C/C JERZY NIEDOJADLO	31 758	2,02	40 327	2,72
45512000000 C/C STEPHEN NIEDOJADLO	558 486	35,69	582 328	39,27
45513000000 C/C OLLIE HOLDINGS	800 000	52,52	800 000	52,96
45517000000 C/C MERCANTILE CORP	210 575	13,92		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 925	0,93	51 378	3,46
40100000000 FOURNISSEURS	14 813	0,92	51 378	3,46
40810000000 FOURNIS.FACT.NON PAR	112	0,01		
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 340	0,15	3 696	0,25
42100000000 PERS.REMUNERATIONS D	2 340	0,15	3 696	0,25
. Organismes sociaux	4 848	0,32	3 803	0,25
43101000000 MSA	2 734	0,18	3 773	0,25
43710000000 CAISSE RETRAITE CADRES	1 418	0,09		
43720000000 PREVOYANCE	180	0,01		

A SHEPHERD COMPANY**BILAN PASSIF**

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
4378000000 AUTRES CAISSÉS	506	0,00
4388750000 TAXE APPRENTISSAGE		31 0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 247	619 0,04
4457100000 TVA COLLECTÉE 20%	6 247	619 0,04
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 666	3 381 0,23
4421000000 IMPOT SUR REVENU PAS	53	
4470000000 AUTRES IMPOTS TAXES	3 613	3 381 0,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	635	
4671800000 RECETTES A IDENTIFIER	635	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	1 702 469	1 545 654
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 523 252	1 482 840

A SHEPHERD COMPANY

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	54 817		54 817	94,54
7010000000 VENTES VINS FRANCE	50 311		50 311	92,77
7012000000 VENTE DE PRODUITS FIN.	4 506		4 506	7,77
Production vendue services	3 166		3 166	5,46
7060000000 PRESTATIONS DE SERVI	2 860		2 860	4,93
7065000000 PORTS & FRAIS FACTURE	201		201	0,35
7066000000 PORTS & FRAIS FACTURE E	93		93	0,16
7068000000 AUTRES PROD.ACTIANN	11		11	0,02
Chiffres d'Affaires Nets	57 983		57 983	100,00
			15 060	100,00
			42 923	239,01

Production stockée	96 707	170,23	123 923	922,05	-26 216	-20,34
7136000000 VARIAT STOCKS VINS	32 677	66,36	50 630	327,62	-18 153	-35,70
7136100000 VARIAT AVANCES CULTURES	66 029	113,88	73 093	485,36	-7 064	-9,55
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	15 308	26,40			15 308	61,5
7400000000 SUBVENTIONS D'EXPLOI	15 308	26,40			15 308	61,5
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			27	0,16	-27	-100,00
7910000000 TRANSF.CHARGES D'EXP			27	0,16	-27	-100,00
Autres produits	294	0,51	0	0,00	294	61,5
7580000000 PRODUITS DIV.GESTION	294	0,51	0	0,00	294	61,5
Total des produits d'exploitation (I)	172 292	287,19	139 010	929,04	33 282	23,94
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	23 252	40,10	23 673	167,18	-421	-1,77
6011000000 ENGRAIS ET AMENDEMENTS	11 507	19,65	3 245	21,55	8 262	294,51
6011200000 PRODUITS DEFENSE VEGETALE			77	0,51	-77	-100,00
6013000000 FOURNITURES HORS UE			268	1,78	-268	-100,00
6026000000 ACHATS D'EMBALLAGES	4 322	7,45	2 322	16,42	2 000	95,19
6026100000 ACHATS BOUCHONS			4 486	29,85	-4 486	-100,00
6026200000 ACHAT BOUTEILLES			7 034	48,71	-7 034	-100,00
6026300000 ACHAT ETIQUETTES	3 960	6,93	3 575	23,74	385	12,77
6027200000 PRODUITS COMPLÉMENTATION			14	0,09	-14	-100,00
6027300000 PRODUITS OENOLOGIQUES	3 464	6,17	2 842	17,54	622	31,11
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	93 396	161,07	71 488	474,59	21 908	30,65
6040000000 S/T DANS LES VIGNES	7 862	13,55	3 019	20,09	4 843	166,42
6041100000 FRAIS DE MISE			2 982	19,80	-2 982	-100,00
6061100000 ELECTRICITE	299	0,52	520	3,48	-221	-42,40
6061200000 EAU	829	1,43	97	0,64	732	784,94
6061300000 GAZ ET FIUOL	1 540	2,65	3 568	23,70	-2 028	-56,34
6061400000 CARBURANT	1 232	2,12	440	2,92	792	192,00
6063000000 PETIT MATERIEL HT RECOLTE	820	1,42	3 092	20,93	-2 272	-73,94
6063010000 PETIT MATERIEL HT CHAI	886	1,70	5 620	37,32	-4 734	-52,45
6063100000 PETIT MATERIEL TVA INTRACOM			964	6,40	-964	-100,00
6063200000 PETIT MATERIEL TTC	1 165	2,01	818	5,43	347	42,45
6063300000 PETIT MATERIEL GITE	710	1,22	2 391	16,89	-1 681	-70,50
6063400000 PETIT MATERIEL DIVERS	852	1,47	4 151	27,98	-3 299	-78,46
6064000000 FOURN. DE BUREAU HT	314	0,54	742	4,93	-428	-57,57
6064100000 FOURN. DE BUREAU TVA INTRACOM	65	0,11	216	1,43	-151	-69,90
6064200000 FOURN. DE BUREAU TTC	217	0,37	32	0,21	185	578,13
6111000000 SOUS-TRAITANCE EXO	15	0,03	15	0,10	0	0,00
6135000000 LOCATIONS MOBILIERES	16	0,03	285	1,89	-269	-34,35

A SHEPHERD COMPANY

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
61351000000 LOCATION VOITURE	869	1,30	869	N/S
61520000000 ENTRETIEN IMMOBILIER	13 823	23,84	1 753	14,52
61550000000 ENTRETIEN MATERIEL RECOLTE	3 869	4,67	1 724	10,37
61551000000 ENTRETIEN MATERIEL CHAI	2 030	3,50	1 539	313,44
61552000000 ENTRETIEN MAT. TRANSP	1 379	2,30	832	152,10
61560000000 MAINTENANCE	172	0,30	20	13,16
61600000000 PRIMES D'ASSURANCES	3 175	5,45	434	15,03
61630000000 ASSURANCE SUR PRET	354	0,61	291	161,80
61810000000 DOCUMENTATION GENERA		70	-70	-100,00
61830000000 DOCUMENTATION TECHNI	1 355	2,34	-2 865	-57,58
62222000000 HONORAIRES COURTIER EN VIN		250	-250	-100,00
62260000000 HONORAIRES	8 847	15,25	2 109	31,30
62261000000 HONORAIRES OENOLOGIE	1 830	3,16	574	45,70
62265000000 AUTRES HONORAIRES	321	0,55	321	N/S
62270000000 FRAIS ACTES & CONTEN	6	0,01	6	N/S
62280000000 FORMATION		126	-126	-100,00
62310000000 ANNONCES ET INSERTIO	731	1,20	731	N/S
62311000000 PUBLICITE INTERNET	337	0,50	-289	-45,15
62311100000 ANIMATION SITE INTERNET	1 185	2,04	-2 052	-60,30
62330000000 FOIRES ET EXPOSITION	8 562	14,77	8 312	N/S
62360000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	1 054	1,82	1 054	N/S
62380000000 POURBOIRES DONS COUR	12	0,02	-188	-92,50
62410000000 TRANSPORTS S/ACHATS	785	1,35	495	170,50
62420000000 TRANSPORTS S/VENTES	1 959	3,38	-470	-10,04
62480000000 TRANSPORTS DIVERS	74	0,13	74	N/S
62510000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	12 266	21,15	12 242	N/S
62560000000 MISSIONS	1 911	3,30	1 911	N/S
62570000000 RECEPTIONS		572	-572	-100,00
62571000000 RECEPTIONS HT	459	0,79	459	N/S
62600000000 FRAIS POSTAUX	27	0,05	-53	-60,34
62620000000 ORANGE	3 112	5,37	1 151	58,69
62730000000 COMMISSION SUMUP	33	0,06	33	N/S
62750000000 SERVICES BANCAIRES	937	1,62	152	16,35
62800000000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 695	4,65	2 695	N/S
62810000000 COTISATIONS	1 120	1,93	-67	-5,65
62820000000 CONTROLE ET CERTIFICATION	516	0,89	516	N/S
62880000000 TRAITEMENT DES DECHETS	64	0,11	39	150,00
Impôts, taxes et versements assimilés	4 848	8,39	4 705	31,29
63120000000 TAXE APPRENTISSAGE MSA	291	0,50	291	N/S
63130000000 FORMATION CONTINUE MSA	264	0,45	264	N/S
63350000000 TAXE APPRENTISSAGE		31	-31	-100,00
63512000000 TAXES FONCIERES	3 613	6,23	3 381	5,56
63530000000 IMPOTS INDIRECTS	203	0,35	203	N/S
63535000000 DROITS DE CIRCULATION	373	0,64	-528	-53,50
63540000000 DROITS D'ENREGIST.&T	100	0,17	-280	-73,67
63780000000 TAXES DIVERSES	4	0,01	9	45,00
Salaires et traitements	50 356	86,55	33 842	225,39
64110000000 SALAIRES BRUTS	49 338	85,09	33 842	225,38
64140000000 INDEM.ET AVANTAGES D	1 018	1,70	1 018	N/S
Charges sociales	16 936	29,21	10 847	78,03
64501000000 MSA	14 230	24,64	10 847	72,03
64531000000 COTIS.RETRAITE (CADR	1 854	3,30	1 854	N/S
64533000000 PREVOYANCE	830	1,43	830	N/S
64700000000 AUTRES CHARGES SOCIA	22	0,04	22	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	98 742	170,29	51 672	343,11
68112000000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	98 742	170,29	51 672	343,11
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	305	0,53	81	0,04

A SHEPHERD COMPANY

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 21/02/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
30/09/2023
(12 mois)Exercice précédent
30/09/2022
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

6560000000 PERTE DE CHANGE	13	0,02			13	N/S
6580000000 CHARGES DIV.GEST.COU	293	0,51	81	0,54	212	291,73
Total des charges d'exploitation (II)	287 835	490,41	196 409	125	91 426	40,55
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-115 543	195,38	-57 399	-391,13	-58 144	-101,23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	711	1,23	108	0,72	603	559,33
66116000000 INTERETS EMPRUNTS &D	711	1,23	108	0,72	603	559,33
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	711	1,23	108	0,72	603	559,33
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-711	-1,22	-108	-0,71	-603	-559,32
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV+V-VI)	-116 254	194,16	-57 507	-391,84	-58 747	-102,15
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			11 000	73,04	-11 000	-100,00
77520000000 PRODUITS CESS ELEM.CEDES			11 000	73,04	-11 000	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			11 000	73,04	-11 000	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150	0,25			150	N/S
67120000000 PENALITES ET AMENDES	150	0,25			150	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			17 204	114,24	-17 204	-100,00
67520000000 VALEUR COMPT.ACTIFS CEDES			17 204	114,24	-17 204	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	150	0,25	17 204	114,24	-17 054	-99,12
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-150	-0,25	-6 204	-41,19	6 054	97,59
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	172 282	137,14	150 010	920,03	22 282	14,26
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	288 696	497,60	213 721	145	74 975	35,09
RÉSULTAT NET	-116 404	-360,46	-63 711	-423,04	-52 693	-45,70
Perte			Perte			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 523 251,58 E.

Le résultat net comptable est une perte de 116 403,87 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/02/2024 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de biens : les avances aux cultures sont valorisés au coût de revient de production, comprenant tous les frais engagés sur la récolte 2023 en cours depuis l'ouverture de l'exercice. La récolte 2023 a été vendangée postérieurement à l'exercice.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, coût de récolte et frais de vieillissement, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 230 581 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 154 140	76 361		1 230 501
Immobilisations corporelles	80			80
TOTAL	1 154 220	76 361		1 230 581

Amortissements et provisions d'actif = 147 617 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	48 875	98 742		147 617
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	48 875	98 742		147 617

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Terrains	336 116	2 090	334 026	30 ans
Plantations	54 494	2 635	51 859	de 10 à 20 ans
Construct.batiments	507 176	45 513	461 663	de 10 à 30 ans
Inst.agenc.construct	23 492	2 155	21 337	de 10 à 15 ans
Materiel agricole	180 098	59 335	120 763	de 1 à 10 ans
Materiel vinification	100 294	27 852	72 442	de 1 à 10 ans
Materiel conditionnement	15 120	4 433	10 687	de 1 à 5 ans
Materiel de transport	1 508	505	1 003	de 1 à 5 ans
Mobilier	9 885	3 100	6 785	de 4 à 10 ans
Travaux dans les vignes	2 319	0	2 319	Non amortiss.
TOTAL	1 230 501	147 617	1 082 884	

Etat des créances = 53 213 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	53 213	53 213	
TOTAL	53 213	53 213	

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1,00	1 000

Etat des dettes = 1 702 469 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	68 779	12 380	56 399	
Dettes financières diverses	1 600 831	1 600 831		
Fournisseurs	14 925	14 925		
Dettes fiscales & sociales	17 099	17 099		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	835	835		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 702 469	1 646 071	56 399	

Charges à payer par postes du bilan = 112 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	112
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	112

Liste des Immobilisations

A SHEPHERD COMPANY

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Compte 21100000000 / 28110000000 TERRAINS											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TERRES ET VIGNES 10HA 84A 34 CA	31/12/2021	300 345,00			N.A.0,00						300 345,00
0002 DROITS HONORAIRES PLANTATION	31/12/2021	35 771,21		35 771,21	L 3,33	897,59	1 192,37	2 089,96			33 681,25
Sous-total		336 116,21		35 771,21		897,59	1 192,37	2 089,96			334 028,25

Compte 21120000000 / 28112000000 PLANTATIONS											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 COOPERATIVE AGRICOLE 6000 MAF	31/09/2022	3 660,00		3 660,00	L 10,00	164,02	366,00	550,02			3 109,98
0002 EVV - 6500 MARQUANTS ACACIA	28/04/2022	4 225,00		4 225,00	L 10,00	188,95	422,50	611,45			3 813,55
0003 PEPINIERES CENTRE 11848 PLANTS	30/09/2022	18 164,86		18 164,86	L 5,00	220,58	906,24	1 137,82			17 027,04
0004 VENEQUEL PLANTATION 11700 PLA	31/07/2022	5 631,45		5 631,45	L 5,00	47,71	281,57	329,28			5 302,17
0005 TRAVAUX PIQUETS 2023	30/09/2023	22 612,23		22 612,23	L 10,00		6,34	6,34			22 605,89
Sous-total		54 483,54		54 483,54		620,26	1 984,65	2 634,91			51 858,53

Compte 21310000000 / 28131000000 CONSTRUCT.BATIMENTS											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001_001 MAISON STRUCTURE	31/12/2021	190 630,00		190 630,00	L 3,33	4 763,15	6 364,00	11 137,15			179 482,85
0001_002 MAISON TOITURE	31/12/2021	47 665,00		47 665,00	L 5,00	1 783,68	2 362,75	4 176,43			43 478,57
0001_003 MAISON FERMETURES	31/12/2021	31 770,00		31 770,00	L 10,00	2 391,57	3 177,00	5 568,57			26 201,43
0001_004 MAISON AGENCEMENTS	31/12/2021	47 665,00		47 665,00	L 6,67	2 391,57	3 177,00	5 568,57			42 086,43
0002_001 BATIMENTS STRUCTURE	31/12/2021	81 300,00		81 300,00	L 5,00	3 060,04	4 065,00	7 125,04			74 174,96
0002_002 BATIMENTS TOITURE	31/12/2021	20 325,00		20 325,00	L 6,67	1 020,01	1 355,00	2 375,01			17 949,99
0002_003 BATIMENTS FERMETURES	31/12/2021	13 550,00		13 550,00	L 10,00	1 020,01	1 355,00	2 375,01			11 174,99
0002_004 BATIMENTS AGENCEMENTS	31/12/2021	20 325,00		20 325,00	L 10,00	1 530,02	2 032,50	3 562,52			16 762,48
0003 DROITS HONORAIRES MAISON	31/12/2021	37 838,19		37 838,19	L 3,33	949,48	1 281,27	2 210,73			35 627,48
0004 DROITS HONORAIRES BATIMENTS /	31/12/2021	16 138,10		16 138,10	L 5,00	607,42	806,91	1 414,33			14 723,77
Sous-total		507 176,29		507 176,29		19 546,93	25 968,43	45 513,36			461 662,93

A SHEPHERD COMPANY

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Compte		21350000000 / 26135000000		INST.AGENC.CONSTRUCT							
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 BALANDE TRANCHEE POUR PIERRE X	28/02/2022	16 256,00		16 256,00	L 6,67	635,19	1 053,73	1 718,92			14 537,08
0002 EMPERRAGE PARKING	24/02/2023	7 236,32		7 236,32	L 10,00		436,19	436,19			6 800,13
Sous-total		23 492,32		23 492,32		635,19	1 519,92	2 155,11			21 337,21

Compte 21540000000 / 26154000000 MATERIEL AGRICOLE											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TRACTEUR FIAT 62-96 DT	31/12/2021	5 000,00		5 000,00	L 33,33	1 254,63	1 666,67	2 921,30			2 078,70
0003 TONBEREAU A VENDANGE	31/12/2021	1 900,00		1 900,00	L 33,33	476,76	633,33	1 110,09			789,91
0004 DECOMPACTEUR COIZIN	31/12/2021	600,00		600,00	L 50,00	225,83	300,00	525,83			74,17
0005 BROYEUR A SARMENTS KUHN	31/12/2021	1 500,00		1 500,00	L 33,33	376,39	500,00	876,39			623,61
0006 ROTOVATOR KUHN	31/12/2021	1 200,00		1 200,00	L 50,00	451,67	600,00	1 051,67			148,33
0007 EPOINTEUSE EPEMPREUSE FERRA	31/12/2021	8 000,00		8 000,00	L 33,33	1 505,56	2 000,00	3 505,56			2 494,44
0008 REMORQUE METAL	31/12/2021	500,00		500,00	L 33,33	125,46	166,67	292,13			207,87
0009 ATCHISEUR NICOLAS	31/12/2021	200,00		200,00	L 50,00	75,28	100,00	175,28			24,72
0010 DISTRIBUTEUR ENGRAIS	31/12/2021	1 200,00		1 200,00	L 50,00	451,67	600,00	1 051,67			148,33
0011 PULVERISATEUR QUINOINE	31/12/2021	600,00		600,00	L 50,00	225,83	300,00	525,83			74,17
0012 CULTIVATEUR QUINOINE	31/12/2021	600,00		600,00	L 50,00	225,83	300,00	525,83			74,17
0013 HERSE ROTATIVE HOWARD	31/12/2021	800,00		800,00	L 50,00	301,11	400,00	701,11			98,89
0014 GYROBROYEUR QUINOINE	31/12/2021	500,00		500,00	L 50,00	186,19	250,00	436,19			61,81
0015 GYROBROYEUR CHAMBERON	31/12/2021	200,00		200,00	L 50,00	75,28	100,00	175,28			24,72
0016 SOLUS SOLEUSE	31/12/2021	200,00		200,00	L 50,00	75,28	100,00	175,28			24,72
0017 SECATEUR ELECTROCOCUPE	31/12/2021	400,00		400,00	L 50,00	150,58	200,00	350,58			49,44
0018 ATTACHEUR PELLENC	31/12/2021	300,00		300,00	L 50,00	112,82	150,00	262,82			37,08
0019 FOULDIR	31/12/2021	600,00		600,00	L 33,33	200,74	266,67	467,41			332,59
0020 TAPIS ELEVATEUR TS000	31/12/2021	1 200,00		1 200,00	L 33,33	301,11	400,00	701,11			498,89
0021 POMPE A PISTON GT15	31/12/2021	750,00		750,00	L 33,33	188,19	250,00	436,19			311,81
0022 PULVERISATEUR PORTE 400L	31/12/2021	1 200,00		1 200,00	L 33,33	301,11	400,00	701,11			498,89
0023 PRESOIR VERTICAL GEMINI	31/12/2021	5 800,00		5 800,00	L 25,00	1 091,53	1 450,00	2 541,53			3 258,47
0024 MOULINOME VESTIAIRE	31/12/2021	300,00		300,00	L 33,33	95,35	125,67	222,02			157,98
0025 HANCAR METALLIQUE	31/12/2021	2 500,00		2 500,00	L 20,00	376,39	500,00	876,39			1 623,61
0026 METAL SPEC - ACHAT ENO-RIELNIK	09/09/2023	3 500,00		3 500,00	L 20,00	122,44	122,44	122,44			3 377,56
0027 TERRAIN - SECATEUR F2015	18/01/2022	1 306,00		1 306,00	L 25,00	245,09	348,75	593,84			801,16
0028 CHAMBERON - REMISE EN ETAT TRAC	31/01/2022	2 891,07		2 891,07	L 33,33	645,14	963,89	1 609,83			1 282,24
0029 THOMAS RURAL MASTER - DEBRUIOL	16/02/2022	432,50		432,50	L 33,33	90,10	122,44	234,27			198,23
0030 THOMAS RURAL MASTER - TRONCC	16/02/2022	224,17		224,17	L 33,33	46,70	74,72	121,42			102,75
0031 SAS VIDAL MOTOCULTURE TONDEL	02/03/2022	4 750,00		4 750,00	L 20,00	551,53	950,00	1 501,53			3 248,47
0032 SCHWABEF ATTACHEUR FIXON 2	15/03/2022	910,00		910,00	L 25,00	123,86	227,50	351,36			558,64
0033 CHAMBERON EPANPREUSE REMPL B	29/03/2022	2 451,59		2 451,59	L 33,33	500,13	663,86	1 483,96			1 467,60
0034 AGRIFOURNITURES - ARMOIRE PHY	09/04/2022	2 233,78		2 233,78	L 20,00	214,99	446,76	661,45			1 572,33
0035 TERRAIN - TRACTEUR QUANTUM 801	31/05/2022	51 000,00		51 000,00	L 12,50	2 142,71	6 375,00	8 517,71			42 482,29

A SHEPHERD COMPANY

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Compte 21540000000 / 28154000000 MATERIEL AGRICOLE											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0036 PULVERISATEUR GREGOIRE	05/07/2022	14 200,00		14 200,00	L 14,28	476,87	2 028,57	2 507,54			11 692,46
0037 QUAD KYMCO MXU 500I TSB	27/08/2022	5 832,50		5 832,50	L 20,00	110,17	1 166,50	1 276,67			4 555,83
0038 REMORQUE RULOUIN NLC 1510	27/08/2022	530,54		530,54	L 20,00	10,02	106,11	116,13			414,41
0039 AGRIFOY FOULOIR	30/09/2022	2 950,00		2 950,00	L 14,28	1,17	421,43	432,60			2 527,40
0040 TABLE DE TRI ROLLTEC CMA	30/09/2022	21 350,00		21 350,00	L 10,00	5,93	2 135,00	2 140,93			19 209,07
0041 TRAVAUX MODIFICATION DE FOUIL	30/09/2022	2 016,40		2 016,40	L 14,28	0,80	288,06	288,88			1 727,54
0042 INTERCEPTS BRAUN	30/11/2022	18 000,00		18 000,00	L 100,00		15 050,00	15 050,00			2 950,00
0043 VITEA 7491 3 DEBITS ACTISOL	30/11/2022	4 800,00		4 800,00	L 20,00		802,67	802,67			3 997,33
0044 PAIE EPAUPREUSE VIGNE BASSE 9	30/11/2022	5 500,00		5 500,00	L 20,00		918,72	918,72			4 581,28
Sous-total		180 087,53		180 087,53		14 019,83	45 314,95	58 334,64			120 752,91

Compte 2154500000 / 28154500000 MATERIEL VINIFICATION											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Bessé anno.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
00001 LOT GARDE VIN FIBRE DE VERRE	31/12/2021	300,00		300,00	L 33,33	75,28	100,00	175,28			124,72
00002 GARDE VIN ACHIER 50 HL	31/12/2021	100,00		100,00	L 33,33	25,09	33,33	58,42			41,58
00003 CUVE INOX 27 HL	31/12/2021	2 350,00		2 350,00	L 20,00	353,81	470,00	823,81			1 526,19
00004 CITERNE EAUX USEES CUVIER 400L	31/12/2021	1 500,00		1 500,00	L 20,00	225,80	300,00	525,83			974,17
00005 RECHAUFFEUR A VIN	31/12/2021	250,00		250,00	L 100,00	150,56	49,44	200,00			
00006 APPAREIL MICRO BULLAGE	31/12/2021	90,00		90,00	L 100,00	67,75	22,25	90,00			
00007 CARBO DEFUSEUR	31/12/2021	75,00		75,00	L 100,00	58,45	16,54	75,00			
00008 CANNE LAVAGE FUTS	31/12/2021	60,00		60,00	L 100,00	45,17	14,83	60,00			
00009 POMPE BLEUE INOX	31/12/2021	120,00		120,00	L 50,00	45,17	80,00	105,17			14,83
00010 GROUPE CHAUD FROID	31/12/2021	3 800,00		3 800,00	L 20,00	572,11	760,00	1 332,11			2 467,89
00012 INSTALLATION THERMOREGULATICE	31/12/2021	400,00		400,00	L 50,00	150,56	200,00	350,56			49,44
00013 POMPE A MARC	31/12/2021	1 800,00		1 800,00	L 25,00	338,75	450,00	788,75			1 011,25
00014 CUVE INOX 105 HL	31/12/2021	3 600,00		3 600,00	L 20,00	542,00	720,00	1 262,00			2 338,00
00015 CUVE INOX 104 HL	31/12/2021	2 900,00		2 900,00	L 20,00	435,61	580,00	1 016,61			1 883,39
00018 CUVE INOX 82 HL	31/12/2021	2 900,00		2 900,00	L 20,00	435,61	580,00	1 016,61			1 883,39
00017 CUVE INOX 62 HL	31/12/2021	2 500,00		2 500,00	L 20,00	376,39	500,00	876,39			1 623,61
00019 CUVE INOX SUR PIEDS 50HL 304/S	31/12/2021	2 000,00		2 000,00	L 20,00	301,11	400,00	701,11			1 298,89
00020 GARDE VIN 50 HL SUR PIEDS	31/12/2021	2 000,00		2 000,00	L 20,00	301,11	400,00	701,11			1 298,89
00021 GARDE VIN INOX 50 HL SUR PIEDS	31/12/2021	2 000,00		2 000,00	L 20,00	301,11	400,00	701,11			1 298,89
00022 GARDE VIN INOX 50 HL SUR PIEDS	31/12/2021	2 000,00		2 000,00	L 20,00	301,11	400,00	701,11			1 298,89
00023 GARDE VIN INOX 50 HL SUR PIEDS	31/12/2021	2 000,00		2 000,00	L 20,00	301,11	400,00	701,11			1 298,89
00024 CUVE 50 HL INOX SUR PIEDS	31/12/2021	2 500,00		2 500,00	L 20,00	376,39	500,00	876,39			1 623,61
00025 GARDE VIN FIBRE 3 HL	31/12/2021	30,00		30,00	L 100,00	22,58	7,42	30,00			
00026 CUVE FIBRE VERTE 10 HL	31/12/2021	50,00		50,00	L 100,00	37,64	12,36	50,00			
00027 GARDE VIN FIBRE 5 HL	31/12/2021	40,00		40,00	L 100,00	30,11	9,89	40,00			

A SHEPHERD COMPANY

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

230280110 no opening

Printed on Encls

Compte		21545000000 / 26154500000 MATERIEL VINIFICATION									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Vel. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0028 GARDE VIN FIBRE 5 HL	31/12/2021	40,00		40,00	L 100,00	30,11	9,89	40,00			923,13
0028 KLUM - KACHER	28/02/2022	1 358,29		1 358,29	L 20,00	164,50	271,86	436,16			869,12
0028 TERRAVI - POMPE A VIN B-VITESSE	28/02/2022	990,00		990,00	L 20,00	114,88	196,00	310,88			4 075,39
0031 12 FLUTS CANADIAN ONK 11400CAC	22/09/2022	8 288,92		8 288,92	L 33,33	1 450,56	2 762,97	4 213,53			8 866,52
0032 CAZAUX - POMPE A LOBES NITRILE;	23/03/2022	11 333,00		11 333,00	L 14,28	945,48	1 619,00	2 464,48			2 334,35
0033 GARDE-VIN INOX	12/05/2022	2 710,00		2 710,00	L 10,00	104,84	271,00	375,84			10 045,31
0034 JEAN CRUZ PLOMBERIE CHAI	02/07/2022	11 481,28		11 481,28	L 10,00	260,84	1 148,13	1 431,97			1 529,08
0035 GROUPE RDT TRANSP SARRIQUES	05/07/2022	2 803,75		2 803,75	L 33,33	207,49	866,56	1 076,07			5 702,93
0036 DIFFUSEUR AVEC VANNE MANUELL	30/08/2022	845,39		845,39	L 20,00	0,47	169,08	169,55			3 913,79
0037 ARMOIRE THERMOREGULATION	30/08/2022	7 450,00		7 450,00	L 10,00	2,07	745,00	747,07			879,39
0038 TUYAUTERIE ARMOIRE THERMORE	30/08/2022	4 350,00		4 350,00	L 10,00	1,21	435,00	436,21			3 79,74
0039 POMPE CENTRIFUGE	30/08/2022	1 100,00		1 100,00	L 30,00	0,61	220,00	220,61			5 074,51
0040 POMPE CENTRIFUGE	30/08/2022	1 025,00		1 025,00	L 20,00	0,57	205,00	205,57			841,80
0041 CAPTEUR LECTURE SONDE	30/08/2022	475,00		475,00	L 20,00	0,36	95,00	95,36			72 442,27
0042 CAZAUX-POMPE A LOBES NITRILES	23/03/2023	5 686,33		5 686,33	L 20,00		591,82	591,82			
0043 AGRIFOY STE FOY-FLOTTEUR INOX	28/04/2023	920,00		920,00	L 20,00		78,20	78,20			
Sous-total		100 293,95		100 293,95		9 897,30	18 044,39	27 851,69			

Compte 21547000000 / 28154700000 MATERIEL CONDITIONNEMENT											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ETIQUETTEUSE	31/12/2021	3 500,00		3 500,00	L 25,00	658,80	875,00	1 533,68			1 966,32
0002 LOT BOX PALETTES BOIS	31/12/2021	750,00		750,00	L 25,00	141,16	187,50	328,85			421,15
0003 LOT BOX PALETTES METAL	31/12/2021	1 400,00		1 400,00	L 25,00	263,47	350,00	613,47			736,53
0004 LEVE PALETTE CARX	31/12/2021	1 200,00		1 200,00	L 33,33	301,11	400,00	701,11			498,89
0005 LEVE PALETTE VIC	31/12/2021	120,00		120,00	L 100,00	90,33	29,57	120,00			
0006 GARONNE MAINTENANCE GERBEUI	30/02/2022	1 800,00		1 800,00	L 20,00	180,89	320,00	480,89			1 119,11
0007 ENRUBANNEUSE JTBIS OCCASION	30/09/2022	2 300,00		2 300,00	L 25,00	160	575,00	575,00			1 725,00
0008 TONNELERIE RABOUX - 5 BARRIOU Ennab	11/09/2023	4 250,00		4 250,00	L 33,33		78,70	78,70			4 171,30
Sous-total:		15 120,00		15 120,00		1 617,23	2 845,27	4 433,10			10 686,90

A SHEPHERD COMPANY

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euros

Compte		21620000000 / 25162000000 MATÉRIEL DE TRANSPORT									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 CITROËN JUMPER NON ROLLANT	31/12/2021	450,00		450,00	L 100,00	339,75	111,25	450,00			
0002 LAJARTHE ET FILS-REMOQUEUR ROU	26/06/2022	1 057,50		1 057,50	L 20,00		54,64	54,64			1 002,86
Sous-total		1 507,50		1 507,50		339,75	165,89	504,64			1 002,86

Compte 21840000000 / 26184000000 MOBILIER											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 CONFORAMA - MATELAS OCTASIMA	04/12/2021	1 091,17		1 091,17	L 20,00	178,39	216,23	394,62			696,55
0002 DARTY - KRUPS EXPRESSO	04/12/2021	712,49		712,49	L 20,00	117,56	142,50	260,06			452,43
0003 INTERMARCHE DYSON-RODENTA I	06/12/2021	332,41		332,41	L 25,00	66,10	83,10	151,20			181,21
0004 DARTY - SECHE LINGE ELECTROLUX	11/12/2021	666,66		666,66	L 20,00	107,41	133,33	240,74			425,92
0005 DARTY - LAVE LINGE ELECTROLUX	11/12/2021	563,33		563,33	L 20,00	93,88	116,87	210,65			372,68
0006 DARTY - MICRO ONDES ELECTROLUX	11/12/2021	332,50		332,50	L 20,00	53,57	66,50	120,07			212,43
0007 DARTY - TABLE INDUCTION ELECTRA	11/12/2021	333,33		333,33	L 20,00	53,70	66,67	120,37			212,96
0008 DARTY - HOTTE ELECTROLUX	11/12/2021	268,33		268,33	L 20,00	33,56	41,67	75,23			133,10
0009 DARTY - BOUILLOIRE SMEG	11/12/2021	133,33		133,33	L 20,00	21,48	26,67	48,15			85,18
0010 DARTY - GRILLE PAIN SMEG	11/12/2021	133,33		133,33	L 20,00	21,48	26,67	48,15			85,18
0011 DARTY - LAVE VAISSELLE AEG	11/12/2021	708,33		708,33	L 20,00	114,12	141,67	255,79			452,54
0012 DARTY - REFRIGERATEUR CONCEL	11/12/2021	624,99		624,99	L 20,00	100,69	125,00	225,69			399,30
0013 DARTY - FOUR ENCAST. ELECTROLUX	11/12/2021	499,17		499,17	L 20,00	80,42	99,63	180,25			318,92
0014 TABLE RONDE	18/12/2021	575,00		575,00	L 14,29	64,35	82,14	146,99			428,51
0015 2 PETITES TABLES	18/12/2021	298,00		298,00	L 14,29	33,35	42,57	75,92			222,08
0016 ZARA HOMME LINGE DE LIT	21/12/2021	351,62		351,62	L 20,00	54,70	70,32	125,02			226,60
0017 EVV - PLANCHE OSNOSYLVA STAVI	31/01/2022	2 062,36		2 062,36	L 10,00	136,06	206,24	344,30			1 718,06
0018 DARTY - DESHUMIDIFICATEUR DELIX	12/03/2022	248,33		248,33	L 20,00	27,45	49,67	77,12			171,21
Sous-total		9 894,68		9 894,68		1 362,37	1 737,45	3 099,62			6 794,66

Compte		TITRES DE PARTICIPAT									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 PARTS LA PERIGOURDINE	00/02/2022	60,00			N.A.0,00						60,00
Sous-total		60,00									60,00

Total général	1 228 202,05	927 627,05	49 875,99	99 741,93	157 617,23	1 030 644,82
----------------------	---------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------	---------------------

Liasse Fiscale

① **BILAN — ACTIF** DGFiP N° 2050-SD 2023

Fluorocarbure obligatoire (article 55 A du code de commerce des entreprises)

Désignation de l'entreprise: **A SHEPHERD COMPANY** 1 1 2

Adresse de l'entreprise: **ROUTE DU HAMEAU DE PECHARMANT 24100 BERGERAC** Durée de l'exercice précédent * 1 1 2

N° SIRET * **8 9 8 0 9 1 1 1 1 0 0 0 1 0** Néant ☐

		Exercice N (2023)		Exercice N-1 (2022)	
		Debit	Actif immobilisé, provisions	Net	
		1	2	3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	AX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	4 725	365 885
	Constructions	AP	AQ	47 668	483 000
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	91 619	203 892
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 604	7 788
Immobilisations en cours	AV	AW		2 319	
Avances et acomptes	AX	AY			
ACTIF CIRCULANT *	Participations détenues selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	80	80
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Représentations	BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	147 617	1 082 964
ACTIF CIRCULANT *	Marchandises, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO	139 122	139 122
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits entre-mémoires et fins	BR	BS	214 083	214 083
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	37 669	37 669
	Autres créances (3)	BZ	CA	15 544	15 544
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Values mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	33 869	33 869	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	440 288	440 288
Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à rater	CW			
	Frais de remboursement des obligations	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	CO	1 670 869	1A	147 617
Remise: (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Classe de rétrocession de propriété *		Stocks	Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2023

Formulaire obligatoire (article 83 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGRIP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise		A SHEPHERD COMPANY		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (4)* (Dont réserve spéciale des perceptions pour fluctuations des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	G	DG		
	Report à nouveau		DH	(63 814)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(116 404)	
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK			
TOTAL (I)		DL	(179 218)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	68 779	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	B1	DV	1 600 831	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	14 925	
	Dettes fiscales et sociales		DY	17 099	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	835	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 702 469		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 523 252		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IF		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation liée Réserve de réévaluation (1976)		IC		
			ID		
			IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 646 071		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N				Régime		
A SHEPHERD COMPANY		France		Reportations et transferts intra-communautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD	50 311	FE	4 506	FF	54 817	
	services *	FG	3 073	FH	23	FI	3 166	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	53 384	FK	4 529	FL	57 983	
	Production stockée *					FM	98 707	
	Production annulée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	15 306	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (3) (11)					PQ	294	
	Total des produits d'exploitation (3) (I)						PR	172 292
CHARGES D'EXPLOITATION	Achat de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	23 252	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	93 396	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 848	
	Salaires et traitements *					FY	50 356	
	Charges sociales (10)					FZ	16 936	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements *					GA	98 742
		dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (13)					GE	305	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	287 835
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(115 543)	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte rapportée ou bénéfice transféré *					GI		
	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (VI)						GP	
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	
Intérêts et charges assimilés (6)						QR	711	
Différences négatives de change						QS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						QT		
Total des charges financières (VII)						QU	711	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						QV	(711)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						QW	(116 254)	

(Régime fiscal : voir tableau n° 2023) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2072.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2033-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 21 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A SHEPHERD COMPANY		Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7)		(VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	150	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 bis)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)		(VIII)	HH	150
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(150)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	172 292
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	288 696
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(116 404)
REVENUS	(1)	Dont produits nets perçus sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont crédits bail mobilier *		HP	
		crédits bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HI	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)		HN	
	(6ter)	Dont amortissements des immatériels dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	
		obligatoires		A9	
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Bouton B	
AMENDE		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		150			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Bouton B		
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans le manuel n° 2033.

Formulaires obligatoires, livrés
à 33 du Code général
des impôts

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise		A SHEPHERD COMPANY		Néant ☐				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice				
				Amortissements				
				Agencements, créances, reports et versements de poste à poste				
INCORP.	Prais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	DB	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	ED	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains		EQ	367 798	KH	KI	22 812	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	507 176	KK	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KN	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	M2		KP	16 256	KQ	7 236
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS	252 575	KT	42 936
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW	
		Matériel de transport *			KY	450	KZ	1 058
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	9 885	LC	
		Emballages récupérables et divers *			LH		LP	
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	2 319
	Avances et acomptes			LE		LL		
	TOTAL III		LN	1 154 140	LO		LP	76 361
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		SG		SM	ST	
		Autres participations		SD	80	SV	SW	
		Autres titres immobilisés		IP		IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU	IV		
TOTAL IV			LQ	80	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			QG	1 154 220	QH		76 361	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice					
		par versement de poste à poste		par amortissement ou dépréciation					
				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Prais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	390 610	LZ	390 610	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	507 176	MB	507 176	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	23 492	MH	23 492	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	295 512	ML	295 512	
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	
			Matériel de transport	IV		MP	1 508	MQ	1 508
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	9 885	MT	9 885	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NA	2 319	NB	
	Avances et acomptes			NC		NB		NF	
	TOTAL III		TY		NH	1 230 501	NI	1 228 182	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	QU		QW		
		Autres participations		IO	QX	80	QZ	80	
		Autres titres immobilisés		II	2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2B		2F			
TOTAL IV			I3		NK	80	2H	80	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	QK	1 230 581	QM	1 228 262		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Exercice clos le

3 0 0 9 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis I du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A SHEPHERD COMPANY

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 3 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissements (3) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industrielles						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis I du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde après effet de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1978 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation au pécunier fiscal ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continueront à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2. Inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 50 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 8D 2023

Désignation de l'entreprise		A SHEPHERD COMPANY		Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations, dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CV		EL		EM		EN	
Fonds commercial		XR		RF		RJ		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		PK		RN		RN		RO	
Terrains		PI	1 548	PI	3 177	PK		PL	4 725
Constructions	Sur sol propre	PM	19 547	PN	25 966	PO		PQ	45 513
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	635	PW	1 520	PX		PY	2 155
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	25 444	QA	66 175	QB		QC	91 619
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	339	QI	166	QJ		QK	505
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 362	QM	1 737	QN		QO	3 100
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	48 875	QV	98 742	QW		QX	147 617
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	48 875	WP	98 742	WQ		WR	147 617
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Montant net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de change en euros	Colonne 2 Mode dérogatif	Colonne 3 Amortissements fiscaux exceptionnels	Colonne 4 Différentiel de change en euros	Colonne 5 Mode dérogatif	Colonne 6 Amortissements fiscaux exceptionnels			
Frais d'établissement	ND	NI	ND	ND	NI	ND	ND		
Fonds commercial	RP	RI	RD	RS	RI	RD	RD		
Autres immobilisations incorporelles	RJ	RI	RE	RT	RI	RE	RE		
TOTAL I	RK	RI	RY	RZ	RI	RE	RE		
Terrains	QD	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
Constructions	Sur sol propre	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
	Sur sol d'autrui	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
	Inst. gén., agenc. et amén. des constr.	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
Inst. techniques, mat. et outillage	QD	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gén., agenc. et amén. divers	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
	Matériel de transport	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
	Mat. bureau et inform. mobilier	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
	Emballages récup. et divers	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
TOTAL II	QD	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
Frais d'acquisition de titres de participation	QD			QD			QD		
TOTAL III	QD			QD			QD		
Total général (I + II + III)	QD	QD	QD	QD	QD	QD	QD		
Total général des crédits (NP + NQ + NR)	QD		QD		QD		QD		
Total général des débits (NS + NT + NU)		QD		QD		QD			
Total général des crédits (NQ + NR)		QD		QD		QD			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices *		Montant au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à frais fixes						ZD		ZE	
Frais de remboursement des obligations						SD		SE	

* Voir explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A SHEPHERD COMPANY				Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS - Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS - Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	TD3	DS	DS6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 paragraphes H du CGI)	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (2)	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6Q	6P	6Q			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	6J	6K	6L	6M	
		- titres de participation	6N	6P	6Q	6R	
		- autres immobilisations financières (1)*	6O	6S	6T	6U	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TV	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.				10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 39 III de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N°2037-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A SHEPHERD COMPANY		Néant ☐ *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	37 669		37 669						
	Créances représentatives de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (voir annexe 1) (3))	UZ									
	Personnel et comptes rattachés	UY	22		22						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	VM									
	Impôts sur les bénéfices	VB	13 710		13 710						
Taxe sur la valeur ajoutée	VN										
Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP										
Divers	VC										
Groupe et associés (2)	VR	1 812		1 812							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS										
Charges constatées d'avance	VT	53 213		53 213							
TOTAUX		VD		VV							
SERVICES	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'un et 5 ans ou plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY									
Autres emprunts obligataires (1)		TZ									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VC									
à 1 an maximum à l'origine		VH	58 779		12 380		56 399				
à plus d'1 an à l'origine											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		SA									
Fournisseurs et comptes rattachés		SB	14 925		14 925						
Personnel et comptes rattachés		SC	2 340		2 340						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		SD	4 848		4 848						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	SE									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 247		6 247						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 656		3 656						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		SI									
Groupe et associés (2)		VI	1 600 831		1 600 831						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		SK	835		835						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		SL									
TOTAUX		VY	1 702 469		VZ	1 646 071		56 399			
SERVICES	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI	26 300		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VI					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	19 642		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-ASD 2023

Désignation de l'entreprise A SHEPHERD COMPANY		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le 31/12/2023			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf aménagements à payer ligne ci-dessous)					WB			
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)		WD	Aménagements exceptionnels (art. 39-4 du CGI) et autres aménagements non déductibles		WE			
	Provision des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WA	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 230-3 alinéa 1)		WB			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges à payer liées à des frais et impositions non déductibles non déductibles (cf. 2057-400)		XX	150		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *			Charges financières (art. 36 1° et 212 bis) *		XZ			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					XY			
	Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultat bénéficiaire net à l'annexe 300 b du CGI		L7			
	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (112,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 %					18	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					20		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts exceptionnels (art. 39-1-7 et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 15 % des plus-values à taux zéro		MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
						TOTAL I	150		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, intégralement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WI		
Régime d'imposition personnelles et imposition définitive	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (112,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 % - Imposées au taux de 19 % - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - Imputées sur les déficits antérieurs					20	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							W2	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	
	Produit net des actions et parts d'intérêts							XA	
	Produit de participation imposable au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)							XZ	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur les plus-values nettes à long terme							XP	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Des déficits reportables (art. 39-4)		X9		Amortissements exceptionnels relatifs aux plus-values (art. 39-4 alinéa 1)		YB		
	Des déficits reportables (art. 39-4 alinéa 1)		YA		Intérêts exceptionnels (art. 39-1-7 et 212 du CGI)		YD		
	Des déficits reportables (art. 39-4 alinéa 1)		YD		Intérêts exceptionnels (art. 39-1-7 et 212 du CGI)		YF		
	Des déficits reportables (art. 39-4 alinéa 1)		YD		Intérêts exceptionnels (art. 39-1-7 et 212 du CGI)		YH		
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	116 404		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (1 moins II)		XI					
		déficit (II moins I)					XJ	116 254	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XJ)				NN			XX	116 254	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise : A SHEPHERD COMPANY		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	63 814
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	63 814
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		Y7	116 254
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + Y7)		YK	180 068
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-2 :		YN	YO
		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-CSD 2023

Formulaire obligatoire l'annexe 3A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>A SHEPHERD COMPANY</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(1 0 3)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(63 713)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
			Autres répartitions		ZP						
	TOTAL I	OF	(63 814)		Report à nouveau	ZG	(63 814)				
								ZH	(63 814)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (premier le plus de revient des biens pris en crédit-bail) J7								VQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance								YT	7 877	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont maximum des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								NQ	886	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	11 004	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								VV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organismes sans personnalité et professionnelles) J9								ST	23 629	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	83 396	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								VW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe minière sur les produits pétroliers) Z5								9Z	4 848	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	4 848	
TVA	- Montant de la TVA collectée								VY	15 006	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des intermédiaires								VZ	15 008	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *								BB	49 338	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								QS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		
	- Numéro de centre agréé * X7										
	- Filiales et participations (liste au 31/12/2023 en annexe 3B du CGI) (liste au 31/12/2023 en annexe 3B du CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise domestique								RC		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RI		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Résultat à 15%	JK		Résultat à 0%	JL		
					Résultat à 10%	JM		Répartition	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Résultat à 15%	JN		Répartition	JO		
					Résultat à 10%	JP		Répartition	JP		
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer l'entreprise mère, 2 et société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

Tableau d'affectation du résultat - Annexe 3A - 2023 - 1001-1002-1003

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 3059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entregise : A SHEPHERD COMPANY		N° 3*				
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾	Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette résiduelle ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾	
I - Immobilisations ^a	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente ⁽⁷⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-values taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations ^a	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	*				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	*				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	*				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	*				
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	*				
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	*				
	19 Divers (détail à donner sur une note annexée) ⁽¹¹⁾	*				
	CADRE A : Plus ou moins-values nettes à court terme (plus ou moins-values déductibles à 20 % de la colonne 12)					
	CADRE B : Plus ou moins-values nettes à long terme (total ligne 12 et des lignes 1 à 11 de la colonne 12)					
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (1)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 3053.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 208 bis (A), 208 C et 210 E du CGI.

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2023

Formulare obligatorisch (Anhang 3.3 A
des Code) enthält das Formular

Designation de l'entreprise : A SHEPHERD COMPANY

Formulaire déposé au titre de l'IR

23

Neana ☒ 2

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans la résultat de l'exercice	Montant venant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (correspondant à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quinquies A et B du CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quinquies A et B du CGI)	N - 3			
		N - 4			
	1 an et 1/2 (quotient du CGI)	N - 5			
		N - 6			
	(à préciser) au titre de :	N - 7			
		N - 8			
N - 9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.



Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de subordination
 (seulement pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)



Frais-values d'apport à une société d'investissement professionnelle exercée à titre individuel (société anonyme)

[illegible]

* The amplification component of the rubric is not directly due to rubric 2. 201

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 15-A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A SHEPHERD COMPANY

Néant ☒

- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,6 %

Moins-moins-values de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées

selon le régime de long terme (art. 210 I a modifié par la CG11) ☐

Gains nets réalisés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€

(art. 319 I a modifié par la CG11) ☐

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,6 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,6 %	Solde des moins-values à 12,6 %
(1)		(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes	N			
	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (col. J=3+5+7-G-H)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 10 %		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N					
	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SIC (sociétés immobilières) à l'origine sur les sociétés relevant du taux de 10,5% (article 210 I a du CGI), pour les exercices antérieurs à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Séance Impôts-entreprises janvier 2023 - Exercice 2023

formulaire obligatoire
(article 38A du Code
général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise : A SHEPHERD COMPANY		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 + ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ⑤			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032.

A SHERPHERD COMPANY

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°20594-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: A SHEPHERD COMPANY		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01/10/2023 et clos le: 30/09/2023		Données en nombre de mois: 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:		YF	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des opérations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1328-AC et 1328-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1328-AC et 1328-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaires obligatoires
(art. 38 de l'ann. III de C.G.T.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30/09/2023

N° SIRET

8 9 8 0 9 1 1 1 1 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A SHEPHERD COMPANY

ADRESSE (voie)

ROUTE DU HAMEAU DE PECHARMANT

CODE POSTAL

24100

VILLE

BERGERAC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotés chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaires obligatoires
(art. 38 de l'ann. II du C.I.R.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2039-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

30092023

N° SIRET

89809111100010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A SHEPHERD COMPANY

ADRESSE (voies)

ROUTE DU HAMEAU DE PECHARMANT

CODE POSTAL

24100

VILLE

BERGERAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

Bonne Impression - Comptables - Janvier 2023 - État Préféré

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux soucrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		N° 2065-SD 2023	
Ministère de l'Économie		Ministère de l'Économie	
Formulaire à déposer en double exemplaire		Formulaire original (art. 223 du Code général des impôts)	
SIRET 01102022		SIRET 00092023	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 228-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SIRET 01102022		Métier et adresse de l'établissement	
SIRET 00092023		Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
B ACTIVITE			
Activité exercée		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Culture de la vigne		☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 10 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art. 338 quinquies)	
Autres PV imposables à 10 %		PV à long terme imposables à 20 %	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 septies A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 septies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 septies	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	
D IMPUTATIONS			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS			
Revenus nets soumis à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (C-1 à C-12)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2268-SD (art. 223 quinquies C-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2268-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2268-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Date de cession, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société mère de groupe			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			
OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé			
SAGE CREATION EXPERT			
Vous devez obligatoirement souscrire la formule n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1739 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr			
EURL EXPERTS ET SOLUTIONS		Nom et adresse du conseil	
33 AVENUE DE L'ENTRE DEUX MERS		Date	
33370 FARFÈRES ST HILAIRE		Lieu BERGERAC	
Tél: 05 57 27 11 70		Qualité et nom du signataire	
CGA/ONCA		Président JERZY NIEDOJADLO	
Nom et adresse du CGA/ONCA ou du viseur ou certificateur conventionné		Signature	
N° d'agrément du CGA/ONCA ou du viseur ou certificateur conventionné		Examen de conformité fiscale (CCF)	
prestation :			

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2454		
(À soumettre par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

2023		Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2408	
Ici soustraire pour les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI									
A. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %									
1	2	3	4	5	6	7			
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net définitive résultant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net exercice de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit impôt sur le déficit de l'exercice %		imposé à 10 % ?	
Total									
B. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement									
Date de paiement		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément							
Total									

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Exercice clos le 30 septembre 2023

Le président propose à l'assemblée générale de constater une perte nette de 116 403,87 euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, et d'affecter cette perte de la manière suivante :

- Report à nouveau : -116 403,87 euros

Ainsi, la perte sera entièrement imputée au compte de report à nouveau.

Fait à Bergerac, le 22/02/2024

Le Président,

NIEDOJADLO Jerzy



certifiée conforme
à l'original.



RÉSOLUTION D'AFFECTATION VOTÉE

Exercice clos le 30 septembre 2023

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023, constate une perte nette de 116 403,87 euros.

Elle décide d'affecter cette perte comme suit :

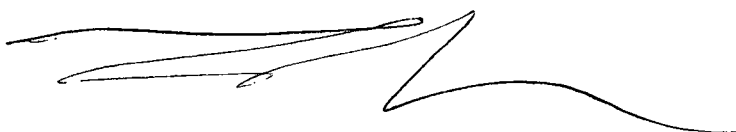
- Report à nouveau : -116 403,87 euros

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Bergerac, le 22/2/2024

Le Président de séance,

NIEDOJADLO Jerzy



certifiée conforme
à l'original

